



Châteaumeis

INFOS

Juin 2013
Bulletin d'information N° 35



60^e Anniversaire de la Route des Vins

Rétrospective 2012-2013

Comme leurs collègues adultes, les jeunes conseillers apprennent avec leurs familles à gérer leur engagement tout au long de l'année. C'est avec un bel enthousiasme qu'ils l'ont fait vivre au fil des semaines, jonglant déjà bien souvent avec leurs activités scolaires et extra-scolaires !

Voici retracées les principales activités de nos jeunes élus :

Actions citoyennes et éco-citoyennes

Les enfants et leurs parents ont massivement pris part aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.



Le 30 janvier en Mairie, les jeunes ont interviewé le Policier Municipal. Cette interview avait été préparée préalablement.

Ils ont participé à plusieurs séances plénières :

- Celle du 27 mars était consacrée au budget de la commune. Après remise à chaque jeune conseiller du document simplifié « Budget Primitif 2013 », M. Goldstein et les élus présents ont souligné l'importance de construire un budget raisonné. Des choix judicieux doivent permettre la poursuite du développement harmonieux de la commune, sans alourdir la dette par habitant.
- La dernière séance du 12 juin s'est tenue à Fribourg. Elle a permis de dresser le bilan de l'année. Les conseillers venant d'accomplir leur mandat de trois ans se sont vu remettre un livre offert par la municipalité en rappel de leur bel engagement. Ils ont également pu laisser leurs appréciations et signer le Livre d'Or.
- Les enfants - du moins les courageux que la météo n'avait pas dissuadés - ont prêté main forte à l'équipe technique municipale lors de l'opération « Oschterputz-Nettoyage de printemps » réalisée le 10 avril au-delà du pont du Giessen.



- Puis ils ont participé à la remise des prix des Maisons Fleuries le 23 avril et à la plantation de fleurs devant l'Espace Les Tisserands le 15 mai.
- Le 22 mai, les enfants sont allés voir sur sites les nichoirs qu'ils avaient fabriqués. Puis ils se sont rendus rue de la République découvrir le pigeonnier du 16^e siècle.



- Le mercredi après-midi 29 mai, ils ont visité la Maison des Apiculteurs, les ruches et la miellerie de MM. Valentin-Colin. Ils ont apprécié la dégustation des différents miels.



- Nous avons fêté cette année le 50^e anniversaire du traité franco-allemand de l'Elysée. L'ouverture européenne donnée à nos jeunes conseillers a été l'occasion d'un déplacement à Fribourg le 12 juin. Les jeunes ont été guidés dans l'éco-quartier Vauban, puis ils ont été officiellement accueillis au Rathaus (mairie) de Fribourg. Ils ont terminé la journée au parc animalier du Mundenhof.



Implication dans les autres manifestations communales

- Participation à la Saint-Nicolas du dimanche 2 décembre. Chants et mise en scène costumée de la légende de St Nicolas dans la cour du Presbytère.



- Participation à la cérémonie des vœux du Maire le 4 janvier.
- Défilé de Carnaval le 2 février et discours lors de la remise des clés de la Cité.
- Foire St Georges le 5 mai.
- Participation au « Slow Up » du dimanche 2 juin, manifestation visant à faire découvrir les produits du terroir lors du 60^e anniversaire de la Route des Vins. Les enfants ont tenu un stand de vente de produits apicoles. Ils ont également participé à des ateliers d'éveil des sens et des saveurs.



- Participation au défilé lors de la journée festive du 9 juin organisée par l'association « Les Remparts de Châtenois ». Costumés en gueux et encadrés par Pascal Griesmar et Yannick Fischer, les enfants ont pleinement profité de cette grande journée médiévale.

Actions de solidarité et de partage

- Organisation d'un spectacle sur les oiseaux et remise de nichoirs fabriqués

par des enfants du conseil municipal et leurs parents. Cette animation a eu lieu à la Maison de Retraite le 17 octobre, puis à l'Espace Les Tisserands les 21 et 22 novembre pour les enfants du Tournesol, des classes maternelles, du CM1 et pour les résidents des foyers d'accueil.

- Participation à la Banque alimentaire du 24 novembre 2012.
- Participation, avec Sébastien Ludwig, à la décoration du sapin de Noël de l'Espace Les Tisserands le 29 novembre.
- En partenariat avec Amnesty International, participation à la retraite

aux flambeaux à Sélestat le mercredi 5 décembre.

- Participation à la distribution des paquets de Noël aux personnes de la Maison de Retraite le 8 décembre.
- Opération « Œufs de Tchernobyl » le mercredi 13 mars. Sensibilisation à la situation sanitaire en Ukraine, aux bénéfices retirés de cette vente et aux accueils d'enfants ukrainiens cet été en Alsace. Bel investissement des enfants et des familles, puisque le bénéfice de la vente va permettre de financer le séjour de deux enfants !

- Tenue du stand « Commerce Equitable » lors de la Foire Saint-Georges du 5 mai.

Une année bien remplie, avec encore de nombreuses propositions déjà exprimées, qui ne demandent qu'à être reprises au cours de l'année municipale 2013-2014 !



Marco Cristiani, notre policier municipal

Mercredi 30 janvier 2013, Marco Cristiani, policier municipal à Châtenois, a rencontré les jeunes du Conseil Municipal des Enfants et leur a présenté son métier. Après la projection d'une courte vidéo sur les missions actuelles d'un policier municipal, Marco a donné quelques repères historiques sur l'évolution du métier.

Actuellement, il existe 3 polices : la police nationale, la gendarmerie et la police municipale. C'est la police municipale la plus ancienne.

En effet, elle est connue dès 1254 sous le nom de « Chevaliers du guet ». A l'issue d'une évolution au cours du Moyen Age, on parle de « Maréchaussée » vers 1600 pour évoquer la gendarmerie nationale. En 1941, le régime de Vichy a créé la police nationale, essentiellement dans les grandes villes, réduisant de ce fait le rôle de la police municipale. En 1980, la police municipale reprend son importance. Et c'est depuis 2003 que les missions actuelles lui sont attribuées.

Gaëlle :

Quel est votre métier ?

En quoi consiste votre mission ?

Que faites-vous à part surveiller la circulation ?

Marco :

Je suis directement placé sous l'autorité du Maire de la commune. Agréé par le Procureur de la République et par le Préfet, j'ai prêté serment devant le tribunal d'instance. Je suis également titulaire d'une carte professionnelle.

Mes missions sont variées : assurer la sécurité des personnes et des biens, maintenir l'ordre public en faisant appliquer la loi, veiller au respect du code de la route en verbalisant les stationnements interdits, relever les infractions routières (absence de ceinture de sécurité, téléphone, non-respect de la signalisation...). J'arrête aussi les délinquants, je fais appliquer les arrêtés municipaux (sur les déjections canines par exemple). Je m'assure de la conformité dans le domaine de l'urbanisme.

Elisa :

Comment s'organisent vos journées ?

Marco :

Mes journées ne sont pas identiques ! En dehors du courrier de la Mairie et de la distribution des courriers officiels qui sont des missions quotidiennes, le reste est souvent fonction de situations aléatoires. En fait, il s'agit de s'adapter aux événements de

la journée. Je suis en relation permanente avec la Gendarmerie Nationale de Sélestat. Il n'existe pas de semaine « type » : le programme varie en fonction des événements et des priorités données par le Maire.

Salomé et Lolita :

Sur quel territoire travaillez-vous ?

Que faites-vous hors de la cité de Châtenois, et jusqu'où avez-vous le droit d'aller ?

Marco :

Je travaille essentiellement sur le territoire de Châtenois qui s'étend sur environ 15 km². En dehors du ban communal, mes fonctions restent administratives. En revanche, lorsque je suis témoin de faits graves, je me dois d'intervenir. Mais cela fait partie du devoir civique de tout un chacun !

Thomas :

Sur quels sujets intervenez-vous le plus ?

Marco :

J'interviens essentiellement à propos des véhicules mal stationnés. C'est un problème de plus en plus répétitif. Le nombre de voitures a augmenté au sein des foyers. Chaque famille a souvent plusieurs véhicules. Le nombre de places de stationnement ne peut suivre cette évolution. C'est ce qui provoque des agissements infractionnels. Il y a donc un problème de saturation que j'essaie d'expliquer aux gens. D'autre part, j'assure la sécurité des enfants au niveau des écoles, ainsi que sur le parvis de l'ELT. J'assure également la traversée des enfants sur le passage piéton situé à proximité des écoles. C'est une mission difficile car les gens sont pressés et souvent énervés !

Apolline et Maeva :

Avez-vous le droit de porter une arme, et pourquoi ?

L'avez-vous déjà utilisée ?

Marco :

J'ai le droit de porter une arme avec l'accord de M. le Maire qui en a fait la demande au Préfet.

Jusqu'à présent, je n'ai jamais utilisé mon pistolet et espère n'avoir jamais à m'en servir. Je n'y aurai recours qu'en cas extrême, pour me défendre ou défendre autrui. Cela s'appelle la légitime défense. L'arme doit intimider et être surtout dissuasive. Elle peut être utilisée dès lors qu'il existe une atteinte injuste qui crée danger envers soi-même ou autrui. Les menottes sont utilisées quand une personne présente un danger d'agressivité.

Je suis également équipé d'un gilet pare-balles.

Un entraînement physique est recommandé. Il n'est pas prévu dans le service courant de la police municipale. Il se fait donc en-dehors des heures de service.

Cyrielle et Elodie :

Combien d'interventions faites-vous par jour ?

Est-ce un métier difficile ? Dans quel domaine plus particulièrement ?

Marco :

Combien d'interventions ? Cela va de 0 à 5 ou 10 par jour.

Il existe différents types de difficultés. Ainsi, il n'est pas toujours facile de se faire respecter. C'est un métier délicat car on peut se trouver en face d'une personne gentille ou méchante, qui veut vous nuire ou nuire à autrui. D'autre part, la nuit, je reste joignable par mes collègues de la Gendarmerie. En effet, lors d'une interpellation, ces derniers vont me contacter pour me demander divers renseignements. Ils me signaleront aussi les faits répressifs relevés au courant de la nuit. Ils peuvent être amenés à me demander des renseignements urgents pour finaliser leur travail. Ainsi, j'ai également une mission de lutte contre la petite délinquance. En côtoyant la population, je connais de plus en plus les gens. En cas de problème avec un jeune, je vais trouver ses parents. J'interviens aussi dans les écoles pour la prévention routière.

Colin Doridant :

Vous reste-t-il du temps libre ?

Marco :

Oui, le soir il me reste du temps libre pour ma vie de famille. Parfois, je suis de service le weekend. Par exemple lors de la cavalcade du samedi 2 février à Châtenois.

Noah :

Avez-vous le droit de verbaliser ?

Comment cela se passe-t-il ?

Marco :

Oui, j'ai le droit de verbaliser. Lors d'une infraction à la circulation, le propriétaire d'une voiture peut se voir verbalisé, pour un mauvais stationnement par exemple.

Cyrille et Jocelyn :

Pouvez-vous arrêter quelqu'un en cas de flagrant délit, de vol par exemple ?

Intervenez-vous en cas de crime pour mener l'enquête ?

Marco :

En cas de flagrant délit de vol, l'arrestation est obligatoire. Par contre, ce sont les gendarmes de Sélestat qui mènent l'enquête et prennent les mesures administratives pour faire inculper l'auteur du vol.

Lolita :

Quelles différences y a-t-il entre un policier municipal, un policier et un gendarme ?

Marco :

La gendarmerie nationale a été créée en 1941. Un policier municipal procède aux arrestations mais l'enquête est du ressort de la gendarmerie nationale. Il y aura peut-être une évolution pour élargir les missions du policier municipal. Pour le moment, la police nationale et la gendarmerie ont plus de droits car leur secteur d'intervention est plus vaste.

Colin Klipfel :

Avez-vous des relations avec d'autres policiers ?

Marco :

Oui, je travaille en coordination avec les autres forces de police et de gendarmerie. J'ai des relations aussi avec la Préfecture, la Trésorerie. Non, je ne traite pas avec le FBI qui existe en Amérique..., mais je suis en relation constante avec la Brigade de Recherche de la Gendarmerie de Sélestat !

Maya et Gaëlle :

*Est-ce que ce métier vous plaît ?
Qu'est-ce que vous aimez le plus, le moins, et pourquoi ?*

Marco :

Ce métier me plaît. Ce que j'aime le plus, c'est de faire respecter l'ordre et les lois.

Félicie et Thomas :

*Pourquoi avoir choisi ce métier ?
Quelles ont été vos motivations ?
Avez-vous hésité ?
Aviez-vous pensé à un autre métier ?*

Marco :

Mon vœu était de devenir gendarme motocycliste. J'ai exercé ce métier pendant 17 ans. Au bout de 21 ans de carrière en gendarmerie, j'ai changé de métier. Quand on est gendarme, les horaires sont très lourds (80 heures par semaine parfois). On est d'astreinte la nuit. Comme policier municipal, j'ai plus de temps libre. Le policier municipal est proche des habitants : j'ai un rôle d'aide aux personnes, je suis à l'écoute des demandes des administrés. Mes missions sont le plus souvent préventives.

Cyrielle :

*Comment devient-on policier municipal ?
Comment évolue-t-on ?*

Marco :

Pour devenir policier municipal, il faut passer un concours national.

Il faut entre autre :

- avoir 18 ans minimum,
- être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne,
- être titulaire au moins d'un CAP, d'un BEP, du brevet des collèges,
- avoir un casier judiciaire vierge,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

Il y a dans le concours des épreuves physiques, dont une épreuve de course à pied de 100m et une autre épreuve physique choisie parmi les disciplines suivantes : saut en hauteur, saut en longueur, lancer de poids ou natation.

En cas de réussite au concours, il faut trouver un poste en mairie et suivre une formation de 6 mois. Puis le candidat recruté par une commune est stagiaire pour une période d'un an avant que le Maire ne prononce sa titularisation.

Ensuite, il y a des possibilités de promotions internes. Et les changements d'affectation dans différentes communes permettent également de faire toute une carrière dans la police municipale.

Elisa :

Referiez-vous ce même choix aujourd'hui ?

Qu'est-ce qu'on a oublié d'important et que vous aimeriez encore nous dire ?

Marco :

Ce choix, je le referais encore aujourd'hui, sans hésiter.

La signification de mon insigne ?

Le carré représente le grade : brigadier-chef actuellement.

L'uniforme et la signalétique des véhicules sont identiques partout en France.

Colin Doridant :

Les enfants du Conseil Municipal vous remercient du temps que vous leur avez accordé pour préparer et réaliser cette interview.



Édito



Ce bulletin municipal bi-annuel est certainement, parmi les moyens de communications avec la population, un des plus appropriés.

Il me permet de vous informer plus en détails sur les projets et réalisations décidés par le conseil municipal, mais aussi sur la situation de la commune et les changements souvent importants dans le fonctionnement de nos collectivités.

Ceux qui nous sont annoncés le sont particulièrement car dans un contexte économique et social difficile et contraint, ils restreignent encore plus les marges de manœuvre des élus.

Nombre de sujets dominant actuellement l'actualité tels l'acte III de la décentralisation, le changement des rythmes scolaires, la baisse des dotations de l'Etat.

Ils auront nécessairement des conséquences sur la manière d'appréhender l'avenir.

S'agissant de la décentralisation, cette nouvelle étape devra apporter un plus si elle veut être efficace. Plus de clarification, de simplification mais aussi une meilleure articulation de l'action des collectivités avec celle de l'Etat seront nécessaires.

Concernant l'aspect financier, l'effort supplémentaire qui nous est demandé et qui consiste à participer à la maîtrise des dépenses publiques par la baisse des dotations inquiète car il impactera obligatoirement l'investissement donc l'emploi.

Quant à l'école, nous partageons avec l'Etat les mêmes ambitions pour nos enfants. Leur réussite est pour nous également une priorité.

Mais le nouveau dispositif des rythmes scolaires ne fait guère l'unanimité. Il requiert en premier lieu une nouvelle prise en charge des enfants qui reste à définir.

Aussi je vous invite, à l'approche de la période estivale, à nous retrouver dans la bonne humeur et la convivialité, le temps d'un été, autour de ces événements festifs qui nous sont proposés par les bénévoles de nos associations locales. Ils nous permettront, je l'espère, de nous ressourcer pour mieux aborder les difficultés et les aléas auxquels nous serons inévitablement confrontés à la rentrée.

**A toutes et à tous, je souhaite un été ensoleillé
et d'agréables et de reposantes vacances.**

Jean-Jacques Goldstein

Sommaire

Conseil Municipal des Enfants	p. 2	Environnement	p. 24
Edito	p. 6	Divers	p. 26
Vie municipale	p. 7	Carnet	p. 27
Histoire	p. 11	Manifestations	p. 28
Vie associative	p. 15		

Budget primitif 2013

Le budget primitif 2013, d'un montant global de 5 457 650€ en fonctionnement et en investissement proposé par le Maire Jean-Jacques Goldstein, a été adopté moins une abstention le 31 janvier dernier par le conseil municipal. Ce budget s'inscrit dans la suite des objectifs souhaités par la municipalité, à savoir investir dans des projets structurants afin d'améliorer la qualité des services rendus aux concitoyens tout en diminuant l'endettement de la commune et en réaffirmant le soutien aux associations.

En 2013, la commune va achever les travaux d'agrandissement de la Bibliothèque ainsi que de l'aménagement de la Maison des Associations. 80 000€ vont être investis dans les écoles afin d'améliorer les équipements mis à disposition des enfants et plus de 30 000€ seront affectés à l'Espace Les Tisserands. Par ailleurs, les travaux entrepris depuis 13 ans sur le site des remparts seront achevés cette année. Enfin, un système de vidéo-protection sera installé au cours de l'année afin d'accompagner l'engagement des forces de gendarmerie qui luttent contre la délinquance au quotidien.

Le budget 2013 est également l'occasion de réaffirmer le soutien de la commune aux associations auxquelles plus de 66 000€ vont être octroyés.

Pour autant, ce budget a été élaboré avec le souci de ne pas alourdir la charge de l'impôt communal. En effet, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la cinquième année consécutive, malgré un prélèvement de 160 000€ par l'Etat au titre de la solidarité envers les communes pauvres. Il est à noter également que la commune se désendettera cette année de 524 500€ en capital et de 135 000€ en intérêts d'emprunt.

Au final, le budget 2013 s'inscrit dans la lignée des précédents exercices ayant pour objectif l'amélioration de la vie quotidienne des concitoyens par des réalisations concrètes et adaptées aux besoins réels de la commune, tout en assurant son exécution avec rigueur.

Budget primitif 2013:

Total du budget 2013: 5 457 650€

Dépenses de fonctionnement:

2 530 250€ hors virement à la section d'investissement, 3 071 700€ avec virement

Dépenses d'investissement: 2 385 950€

Les principales décisions du Conseil depuis décembre

SMICTOM

Carte Optimo

A l'avenir, pour optimiser les déchèteries (premier lieu de recyclage de déchets en Alsace Centrale), leur accès sera réservé aux détenteurs d'une carte OPTIMO et elles seront progressivement équipées de barrières et de bornes d'accès. Une carte sera attribuée à chaque foyer ; les usagers (y compris les professionnels) pourront en faire la demande en ligne, par formulaire courrier (disponible en Mairie) ou en appelant le numéro vert du SMICTOM 0 800 77 04 13. La carte sera envoyée à domicile à partir de juin et l'accès aux déchèteries réservé aux seuls porteurs de la carte à partir de septembre 2013.

GRANDS TRAVAUX

Dissolution du Syndicat des Eaux de Châtenois-Scherwiller

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), le Conseil Municipal autorise la dissolution du Syndicat des eaux de Châtenois-Scherwiller et approuve la cession en pleine propriété et à titre gratuit de l'ensemble des biens communaux et syndicaux affectés à l'exercice des compétences transférées

au profit du SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin).

Adopté à l'unanimité

Maison des Associations

Pour faciliter l'accès aux personnes handicapées, un monte-personne sera installé par l'entreprise Accessibilité Equipement Feller de Wittenheim pour un montant de 15 462,08€ TTC.

Dans le cadre de la réhabilitation de ce bâtiment, des réajustements sont intervenus depuis l'approbation des marchés de travaux qui entraînent des augmentations des coûts. Ainsi, le gros œuvre passe à un montant total de 59 888,40€ TTC, le lot « charpente et bois » à 26 083,92€ TTC et le lot « menuiserie bois / cloison amovible » à 53 027,91€ TTC.

Adopté à l'unanimité

Maison du Tourisme et du patrimoine

En commission réunie, le Conseil Municipal a approuvé l'étude réalisée par le CAUE pour l'aménagement de la Maison du Tourisme et du Patrimoine ainsi que l'étude urbaine et paysagère sur l'aménagement du site des Remparts et de ses abords réalisée par DIGITALE PAYSAGE.

Adopté à l'unanimité



Budget Primitif 2013

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif d'un montant, en recettes et en dépenses, de 3 071 700€ pour la section de fonctionnement et de 2 405 550€ pour la section d'investissement.

Adopté par 21 voix POUR et 1 abstention

Détermination des taux des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux suivants:

- taxe d'habitation 18,26 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties 12,69 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 41,80 %

- cotisation foncière des entreprises
16,88 %

Adopté à l'unanimité

Aménagement d'un parking

Le Conseil Municipal approuve la location d'un terrain de 30 ares au lieu-dit Isenfeld à l'auto-école Eugène au tarif annuel de 150 pour une durée de 3 ans.

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole maternelle des Bains

La commune envisage d'aménager la cour de l'école maternelle des Bains pour un coût estimé à 45 000€ TTC (aire de jeux: 20 000€, cour: 18 000€, sol: 7 000€).

Adopté à l'unanimité



Réforme des rythmes scolaires

Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire précise le cadre réglementaire de cette réforme dans le premier degré, qui prévoit un retour à la semaine scolaire de 4,5 jours.

Le Conseil Municipal décide de reporter la mise en place de cette réforme à la rentrée 2014.

Adopté à l'unanimité

ESPACE LES TISSERANDS (ELT)

Tarifs de location 2014-2015

Au vu des prestations offertes, le Conseil Municipal approuve, pour 2014 et 2015, une augmentation des tarifs de location de l'ELT de 10% pour les habitants de

Châtenois et de 15% pour les personnes extérieures. Il maintient la mise à disposition gratuite de l'ELT au profit des associations de Châtenois une ou deux fois par an maximum (une assemblée générale + une manifestation au choix) ou au-delà sur autorisation spéciale délivrée par le Maire et en accorde la mise à disposition gratuite pour les œuvres caritatives, les administrations extérieures, les réunions d'information à la population, les spectacles ou les expositions ouverts au public, dès lors qu'il n'y a pas d'entrée payante.

Adopté à l'unanimité



Aménagement de la rue du Sulzfeld

Les travaux d'aménagement de la rue du Sulzfeld, rue de liaison avec les ateliers municipaux et l'APEI, se sont achevés avec la pose d'un tapis d'enrobé. L'entreprise Vogel de Scherwiller a exécuté les travaux pour un montant de 98 500€ TTC.

Au préalable, le SDEA a procédé au renforcement de l'alimentation en eau potable avec un bouclage de sécurité en eau vers la zone d'activité par la mise en place d'une conduite.

Cette intervention a été réalisée et financée par le SDEA pour un montant de 105 000€ TTC.



Printemps rime avec fleurissement...

L'activité florale aura encore été soutenue à Châtenois en ce début de printemps.



Ainsi, dès le mois de mars, l'équipe des espaces verts démarra les réalisations 2013, en aménageant les parterres situés aux pieds des arbres de la route de Kintzheim. Ces aménagements permettront de remplacer les derniers bacs en bois qui étaient encore installés sur cet axe et qui ont largement fait leur temps... S'en est suivi l'important chantier du prolongement de l'allée verte, situé à l'arrière de l'Espace Les Tisserands et de l'école maternelle du Hahnenberg. Ce cheminement donnera une possibilité d'accès supplémentaire à la Maison de l'Enfance. Il permettra aussi un cheminement doux, piéton ou cycliste, de l'école jusqu'à la périphérie Est du village. Pour finir, la placette située en face de la Poste fera également peau neuve cette année,

avec notamment un dallage similaire à celui de la Traversée.

Le 23 avril s'est déroulée la soirée de remise des prix des maisons fleuries, remerciant les efforts de la population en matière de fleurissement. Le classement consacre, outre la commune primée pour le secteur de l'Espace Les Tisserands, M. et M^{me} Théo Brun pour leur superbe réalisation, d'ailleurs confirmée par un prix d'arrondissement.



Enfin, et comme à l'accoutumée durant le mandat, une partie des élus s'est retrouvée le 4 mai dernier aux ateliers municipaux ; il s'agissait de prêter main forte à l'équipe des espaces verts pour garnir 160 modules de suspensions et près de 300 jardinières. L'équipe du matin démarra sur un bon rythme malgré un temps humide en début de journée.

Sous les ordres de Yannick Stephan, les centaines de plants de géraniums, de surfinias, de gauras, de verveines ou encore de bégonias dragon wing trouvèrent peu à peu leur place en fonction d'un plan précis des rues, respectant variétés et teintes. La cour se remplit au fil des heures et, après la pause, l'équipe d'après-midi prit vaillamment le relais. A 17h, un véritable tapis verdoyant entourait le bâtiment de l'atelier municipal.



Toutes ces réalisations ont, par la suite, pris place dans les rues du village afin de lui donner ses plus beaux atours dès les manifestations programmées début juin, et pour toute la saison estivale à suivre...

Les Rendez-vous au jardin...



Après une première réussie l'an dernier, le jardin médiéval a à nouveau participé à la manifestation nationale des « Rendez-vous aux jardins » qui s'est déroulée le 2 juin dernier. *Slow Up* oblige, cette manifestation s'est intégrée sous forme d'animations aux festivités de la Route des Vins qui se déroulaient le même jour.

Outre les visites guidées, une teinturière et une fileuse animaient le site en donnant moult explications et en faisant directement participer un public fort intéressé. Près de 400 personnes ont profité des lieux avant de repartir d'un bon pied ou avec force coups de pédales !



Un panneau électronique pour mieux communiquer

Initiallement prévu en 2012, mais reporté pour des contraintes budgétaires, le projet d'installation d'un panneau électronique a pu se concrétiser ces dernières semaines. Avec le développement du village, cette réalisation devenait de plus en plus intéressante pour les différents acteurs de la vie locale, à savoir la commune et le monde associatif.

Les possibilités de communication rapide, au profit du plus grand nombre, constitueront indéniablement un plus pour la municipalité, de même que les nombreuses associations désirant présenter leurs manifestations.

L'axe de la RN59 a été privilégié pour régler l'implantation de nombreux panneaux et banderoles de manifestations extérieures concernant notamment les vallées de Villé et de Ste-Marie-aux-Mines. Ce panneau a donc trouvé sa place au niveau du giratoire de la gare afin de toucher également une partie du public de la Route des Vins, en plus de celui de la Route Nationale. La réalisation et la diffusion des messages se feront directement à partir de la mairie.

Le coût de l'investissement s'élève à 15 000€, panneau et raccordement électrique compris.



A terme, un second panneau, situé dans le village, est prévu pour compléter le dispositif et informer, cette fois, plus directement la population castinéenne.

Un dispositif léger d'affichage pour l'entrée Est par le giratoire de la Grube et à destination des associations locales devrait se concrétiser avant l'automne.

La Maison de l'Enfance en cours d'achèvement

La construction de ce beau bâtiment avance conformément à l'échéancier. La Maison de l'Enfance accueillera, à partir de septembre 2013, 100 enfants en accueil périscolaire et 60 tout-petits en structure multi-accueil.

Ce projet porté par la communauté de communes, grâce à la mise à disposition du terrain par la commune de Châtenois, montre l'engagement des collectivités territoriales envers les familles et l'avenir. Vecteur de dynamisme, il permet à notre territoire de rester attractif pour les jeunes familles.

Dès 2001, la commune avait donné un coup d'accélérateur à sa politique à destination de l'enfance en créant de nouveaux locaux pour le Tournesol, ce qui avait permis d'accroître notablement le nombre d'enfants accueillis.

La création d'une structure pour les tout-

petits complète l'offre de garde pour les familles et leur simplifiera considérablement l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

La Maison de l'Enfance sera inaugurée le vendredi 18 octobre 2013.

Pour les lecteurs du bulletin municipal de Châtenois, voici en primeur une visite guidée en images !

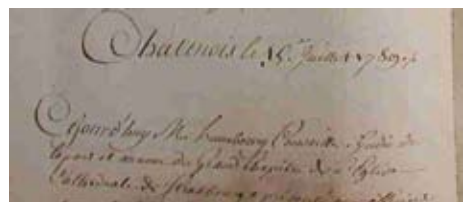


Châtenois : Un village divisé lors de la Révolution

C'est devant près de 200 auditeurs que s'est déroulée, en mars, la soirée historique consacrée à la Révolution française à Châtenois.

Les recherches d'archives de MM. Adoneth et Dussourd et les travaux du «Groupe Patrimoine et Histoire de Châtenois» ont permis de dresser un tableau vivant de l'ambiance dans le village à cette époque.

En 1789, Châtenois est propriété depuis 500 ans du grand Chapitre de la Cathédrale. C'est la famille Burst-Weinemer qui y exerce depuis 150 ans la charge de bailli. La famille Wolbert a depuis 70 ans la main sur l'administration communale et est très influente dans les milieux religieux. Le 14 juillet 1789 voit à Paris la prise de la Bastille, symbole du féodalisme. A Châtenois le 15 juillet 1789, Marie Ignace François Humbourg est nommé successeur du bailli Mathias Weinemer décédé le 27 juin en prenant les eaux à Plombières.



Nomination bailli Humbourg 15.7.1789.

En 1790, Louis Steiner, vitrier, représente le village à la Fête de la Fédération au Champ de Mars à Paris.

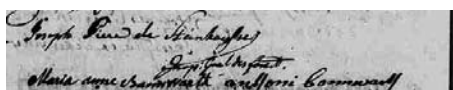
Les tensions se cristallisent autour de la gestion de la forêt. La municipalité nouvellement élue menace Steinhauser, inspecteur des forêts du Grand Chapitre, de le pendre au premier arbre s'il interdit l'accès à la forêt. Elle fait aussi marteler les armoiries du Grand Chapitre sur les bornes en forêt.

Joseph Pierre de Steinhauser, noble natif de Schillingsfürst en Franconie, a épousé en 1783 Marie-Anne Bannwarth alors âgée de 20 ans, issue d'une famille aisée de Châtenois. Devant les menaces dont il est l'objet, il fuira Châtenois en 1792. Sa femme demandera le divorce, ce qui lui permettra de sauver ses biens.

Les textes de l'époque nous disent que «Les habitants sont partagés en deux factions dont l'une est connue sous le



Pierre borne avec armoiries du Grand Chapitre martelées.



Signature de Steinhauser-Bannwarth

nom de Noirs qui sont les plus nombreux et l'autre est celle des Jaunes les plus aisés presque qualifiés d'aristocrates». Les Noirs menacent les Jaunes de les pendre ou de les jeter par les fenêtres de la mairie s'ils viennent aux assemblées de la bourgeoisie.

Le maire en 1791 est François Antoine Esslinger, meunier de la Mittelmühle.

La Mittelmühle ravagée par les flammes en 2000.

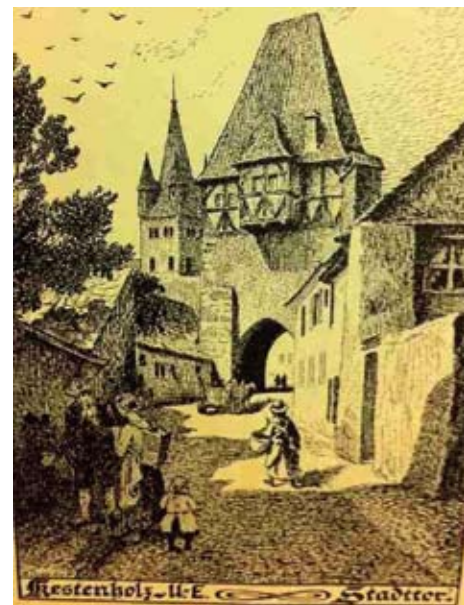


Incendie Mittelmühle

Personnage irascible et violent, il gère mal ses affaires et est obligé de vendre son moulin. Il divise la population et est décrit comme «ce despote auquel il fallait obéir ou mourir».

Confiscation et vente des biens du Grand Chapitre de la Cathédrale

A partir de 1791, les biens du Grand Chapitre sont confisqués par l'Etat puis loués et vendus. C'est ainsi que la Tour des sorcières passera pendant plus d'un siècle dans des mains privées.



L'ancienne Tour des sorcières est aussi vendue en 1798 à des particuliers.



Lithographie de Rothmüller vers 1850

La chapelle Ste Croix est vendue le 15 mai 1792 à un groupe de 15 bourgeois, ce qui permet de la sauvegarder. Auparavant, la cloche avait été confisquée pour être fondue. Les descendants des acquéreurs de 1792 restitueront la chapelle au prêtre de Châtenois le 15

janvier 1815. Ils ne demandent aucune récompense autre que céleste «nur im Himmel der Lohn von Gott». Durant 100 ans, en signe de reconnaissance, la cloche de la chapelle a sonné lors du décès d'un membre de ces familles.

C'est aussi à cette époque que la croix de 1763 en cèdre du Liban, incrustée de nacre et fabriquée à Jérusalem, est cachée à Châtenois par les frères du Couvent des Récollets de Sélestat. De nos jours, elle se trouve toujours dans le chœur de l'église. A noter qu'une croix identique existe également à Rouffach.

La maison des forestiers du Grand Chapitre, construite en 1735 avec les pierres de l'ancienne chapelle du château de la Weyersburg (situé à l'emplacement de la scierie Ottenwaelder), est vendue en 1798. C'est actuellement la maison Amberg.

La porte Nord, appelée Unterthor, située à l'angle de la rue Foch et de la rue du Rhin, est aussi vendue au vigneron Joseph Muhla, vers 1795. Elle avait été reconstruite en 1771 sur des bases médiévales et servait de logement au gardien des porcs communal. Elle sera finalement démolie en 1859 pour élargir la rue principale. Ses pierres ont été réutilisées pour les chaînages d'angle de la maison située à l'intersection de la rue du Rhin.



Unterthor 1772

L'espace entre les deux remparts, la Weidts, est alors aussi vendu à des particuliers. Le Conseil de Fabrique de l'église le rachètera vers 1890.

Diverses manifestations patriotiques Pour fêter le nouveau régime, des arbres de la Liberté sont plantés dans toute la France. Ainsi, en 1792, un arbre est planté à Châtenois. La commune engage six musiciens pour animer la fête donnée à cette occasion. On plante un autre arbre en 1793 ce qui donne à nouveau lieu à des réjouissances payées par la commune. En 1796, on en plante un troisième et là le percepteur refuse le paiement par la commune du vin bu à cette occasion. On ne sait malheureusement pas où ont été plantés ces arbres !

En 1792, la Fête de la Fédération a eu lieu à Sélestat et les gardes nationaux de Châtenois ont eu soif en rentrant au village. Le comptable inscrit alors une consommation de 20 hl soit 2000 litres ! Il n'était manifestement pas à l'aise avec le nouveau système métrique car cela fait trop de vin, même si les gardes avaient très soif !

La situation militaire

En 1795 sont construites les redoutes situées dans le Val de Villé qui étaient censées contrôler l'accès à la Lorraine. Jean Danner, charron à Châtenois, fournit les manches d'outils en hêtre et en chêne. Photos redoutes.

Jean-Baptiste Origas, maire, est obligé en 1799 de parcourir le village, ceint de son écharpe tricolore et accompagné de soldats, afin de confisquer de l'orge et de l'avoine pour nourrir un régiment de chasseurs à cheval qui avait pris ses quartiers à Châtenois. Il n'a pas été réélu...

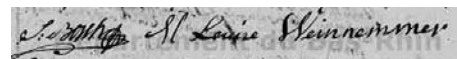
L'église est persécutée

La République est proclamée le 22 septembre 1792. Les curés doivent prêter serment à la Constitution, ce que refuse la majorité d'entre eux. Beaucoup sont alors arrêtés et déportés ou guillotinés. En 1792, le curé constitutionnel Antoine Jochmaring est installé sous la protection des gendarmes. Il quittera Châtenois en 1794 pour se marier.

Quatre prêtres natifs de Châtenois sont menacés. Deux sont déportés mais survivront, un décède en émigration et le quatrième, Henri Pie Joseph Wolbert, est arrêté en 1794 au moment où il se rendait, déguisé en femme, chez un malade. Le 2 juin 1794, à Strasbourg, il sera guillotiné à l'âge de 33 ans, comme « prêtre réfractaire ».

En 1795, Joseph Franoux de Sélestat envisage de louer pour trois ans « l'église ci-devant paroissiale », certainement pour en faire un entrepôt. Il n'en fera rien finalement. Par contre, l'église semble avoir été vidée partiellement de ses œuvres d'art car la commune de Châtenois en 1795 proteste contre la confiscation de quatre tableaux de l'église par l'Administration du District. Deux d'entre eux, qui sont des tableaux de valeur, traînent à Sélestat dans la cour de l'Administration « et sont exposés au dépérissement quoique deux d'entre eux soient des monuments à conserver ». S'agit-il de tableaux aujourd'hui à l'église ou d'œuvres d'art irrémédiablement disparues ?

Le presbytère est loué dès 1797. C'est Sigisbert Bosch, notaire, qui le louera aux enchères. Ce personnage a épousé en 1789 la fille illégitime du bailli Mathias WEINEMER, âgée de 17 ans. Le bailli n'a pas apprécié et est absent au mariage.



signatures mariage Bosch-Weinemer

En 1793, Bosch a usurpé la charge de notaire quand le notaire en titre Wolbert a été emprisonné comme contre-révolutionnaire.



François Antoine WOLBERT (1731-1806)

Bosch ne trouve pas de maison pour exercer son activité notariale. Il loue alors le presbytère mais ses adversaires font monter les enchères, ce qui oblige Bosch à le louer 10 fois son prix. Il écrit d'ailleurs que « le loyer du presbytère n'a été poussé à la somme exorbitante de 500F que par une clique de fanatiques de cette commune qui voulaient y loger le curé réfractaire ». Il parle aussi d'une « faction de fanatico-royalistes... ».

Bosch finira ruiné par cette affaire, mais aura encore le temps de construire en 1802-03 la maison Sscheilbling, future maison du Tourisme et du Patrimoine. BOSCH mourra d'apoplexie à Strasbourg le 20 avril 1831.

La peur mène à l'émigration

18 citoyens de Châtenois, mus par la peur, émigreront à cette époque, dont un boucher qui ira jusqu'en Angleterre où il prendra femme ! Thérèse Haberer écrit en 1798 « que dans le temps du terrorisme elle a été mise en arrestation par le comité de surveillance de Châtenois. Elle

a attendu comme tant d'autres infortunés dans la misère et les souffrances, la fin de ses maux». Georges Bannwarth «a eu sa vie mise en danger dans une émeute soulevée à Châtenois». Il est allé prendre les eaux au Pays de Bade pour se guérir et a aussi été en pèlerinage à Einsiedeln. Il a beaucoup de mal à justifier son absence...

L'Etat confisque les biens des émigrés et de leurs familles. Il faut donc prouver qu'on avait de bonnes raisons d'être absent de Châtenois...

Des biens appartenant au notaire Wolbert et situés à Hurst sont incendiés et détruits. Il s'agissait d'une métairie, le Binzenhof, et d'une tuilerie.



Binzenhof

Daniel Luc Weinemer (1752 Strasbourg-1813 Landersheim), frère du dernier bailli de Châtenois et seigneur de Landersheim voit ses biens à Châtenois confisqués alors «qu'il était proscrit et poursuivi par Euloge SCHNEIDER, il eut à peine le temps de fuir de sa commune». Il mourra dans son château de Landersheim, qui était d'ailleurs plutôt une grosse ferme.

Après des années révolutionnaires troublées, l'Empire ramènera l'ordre et le calme à Châtenois. Il enverra aussi beaucoup de jeunes gens de Châtenois combattre à travers toute l'Europe.



Château de Landersheim 1785, peintre WALTHER de Strasbourg.

Une soirée consacrée à Châtenois durant la Guerre 1914-18

La prochaine soirée en 2014 sera consacrée à la guerre 1914-18, centenaire oblige!

Un appel est lancé aux Castinétains afin de communiquer les informations qu'ils possèdent sur les parcours militaires des soldats de Châtenois à cette époque. Toutes les photos sont les bienvenues.

Merci de contacter un membre du «Groupe Patrimoine et Histoire» ou la mairie. Les documents seront scannés et retournés très rapidement. Une publication les sauvera ainsi de l'oubli et peut-être aussi de la destruction.

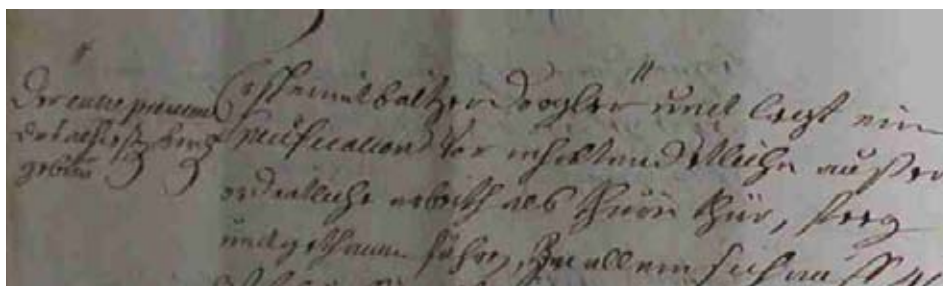
Merci !

Une énigme historique et patrimoniale résolue

Paru dans le bulletin communal de décembre 2012, l'article consacré aux trésors artistiques de l'église St Georges soulevait la question de l'identité du constructeur de cette église. S'agissait-il de Balthasar Dorgler, maçon d'Ebersmunster, dont le fils Martin sera à l'origine de la famille Dorgler de Châtenois ou de Joseph Elmerich, maître maçon et architecte de Villé?

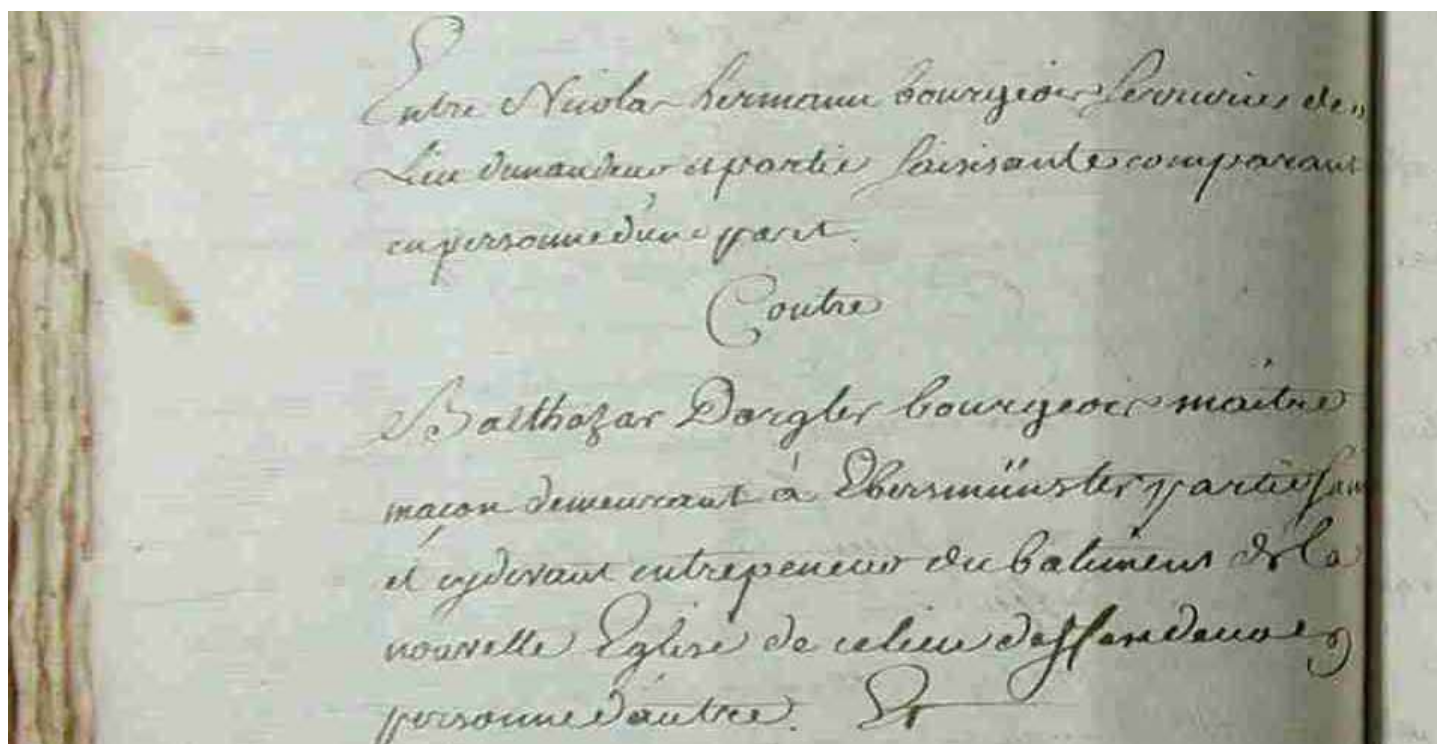
Des découvertes récentes permettent de clarifier la question.

Le 25 mars 1758 (ABR, 2B Châtenois 87), la communauté de Châtenois «accepte le plan et le devis fourni par Joseph Elmerich, architecte et maître maçon de Villé» au détriment des propositions de Balthasar Dorgler «maître maçon et architecte d'Ebersmunster».



Le 13 janvier 1763 (2B Châtenois 92), Baltzer Dorgler «der Entrepreneur des alhiesigen Kirchgebäu» demande à la commune le paiement de frais supplémentaires comme la porte de la tour, l'escalier et les différents transports. En revanche, la commune lui retient les ferrures de l'ancienne porte de l'église qu'il a réutilisées sur les nouvelles portes.

Le 29 août 1764 (2B Châtenois 93), un nouveau litige apparaît entre Nicolas Herrmann, serrurier, et Balthasar Dorgler, «maître maçon demeurant à Ebersmunster partie haute et ci-devant entrepreneur du bâtiment de la nouvelle église de ce lieu». Dorgler doit lui payer les travaux de ferrage des portes de l'église, mais il estime la somme «exorbitante».



Le bailli condamne Dorgler à payer la somme due à Nicolas Hermann.

Il ressort donc de ces documents que Balthazar Dorgler a eu, comme entrepreneur, la charge de la construction pour tous les corps de métiers et non seulement comme maçon, son métier d'origine. Il sous-traitait les travaux aux différents artisans.

Les plans ont eux été dressés par Elmerich, ce qui explique un air de

famille entre la nef de Villé et celle de Châtenois.

Eglise de Villé: Même emplacement pour la chaire, même disposition du chœur avec grand tableau au fond, mêmes piliers, mêmes autels latéraux que l'église de Châtenois.

On notera que cette activité de construction d'église a été poursuivie pour la famille Dorgler. Le 5 juin 1789 (2B Châtenois 118), Etienne Girard, bourgeois

à Urbeis, poursuit Martin Dorgler, maître maçon à Châtenois, qui doit « payer à Girard la somme de 155 livres 15 sols pour restant du prix de voiture de 755 pieds de pierres de tailles que Girard a conduit à son compte pour la bâtisse de l'église d'Urbeis.... Dorgler est condamné à payer la somme plus 6 livres 1 sol de frais de justice ».



Slow Up

Cet événement, lancé pour célébrer le 60^e anniversaire de la Route des Vins et l'ouverture de la Véloroute du vignoble, était une première, à la fois en Alsace mais également en France. Cette journée festive, sportive et gourmande se déroulait entre Châtenois et Bergheim sur un parcours fermé à toute circulation automobile et réservé aux balades à vélo, à pied, à roller. Les blancs d'Alsace ont été à l'honneur avec le « White Dress Code », les habits blancs.



Le soleil était au rendez-vous, tout comme les participants puisque plus de 15 000 personnes ont répondu présent. Le circuit passait par Châtenois, Kintzheim, Orschwiller, St Hippolyte, Rodern, Rorschwihr et enfin Bergheim pour un total de 20km.

Deux boucles de 8km et 12km étaient plus spécialement adaptées aux familles et les horaires, de 10h à 18h, ont permis à tous les publics de se retrouver sur ce parcours à sens unique et de profiter des nombreuses animations, notamment à Châtenois: jeux en bois, dégustation de vins ou de glaces au miel, maquillage, concerts de musique, éveil aux 5 sens, essai de vélos à assistance électrique, petite restauration, etc.

L'accès était libre. De nombreux vélos étaient mis à disposition des participants qui le souhaitaient.

Les organisateurs sont très satisfaits et souhaitent reconduire la manifestation de façon pérenne.

Vous avez dit slow Up ?

Ce concept est né en 2000 en Suisse autour du lac de Morat et connaît depuis un énorme succès. Aujourd'hui, une vingtaine d'événements de ce type sont organisés chaque année et rassemblent plus de 400 000 personnes. Slow Up signifie «Slow down/pleasure Up», c'est-à-dire «diminuez l'allure et augmentez le plaisir». C'est une marque protégée et le Slow Up Alsace est le premier se déroulant à l'étranger!

Plus d'infos: www.slowup.ch



La Fête des Remparts



L'édition 2013 de la Fête des Remparts a permis d'entamer, avec enthousiasme et sérénité, cette deuxième décennie de la fête. La nouvelle équipe entourant le président Christian Gerber a concocté un programme toujours plus étoffé, réservant encore moult surprises aux visiteurs.

La notoriété de la fête, acquise au fil des ans, lui permet de figurer parmi les événements marquants du calendrier des manifestations régionales grâce à son

authenticité et son originalité, idéalement mises en valeur par le site exceptionnel des remparts.

Le marché médiéval a investi la rue de l'Eglise jusqu'à la Route des Vins, attirant le touriste de passage. Ainsi, l'accès au quartier fortifié par sa porte-tour devient de plus en plus évident et naturel.

Autre nouveauté cette année, les visiteurs ont pu régler leur consommation

avec des écus estampillés «Fête des Remparts». Deux pièces de monnaie, une imitation Or et l'autre Argent, ont été réalisées. Un sceau de Châtenois (Kestholtz) de 1679 est reproduit fidèlement sur l'une des faces.

Cette 11^e édition a donc amplement tenu ses promesses !





Ecole de musique Scherwiller-Châtenois

Saison 2013-2014

Initiation musicale, Eveil au solfège, Formation musicale & instrumentale
Orchestre Junior, Ensembles musicaux

Créée en 1980, l'école de musique est une association privée qui fonctionne avec l'aide des subventions communales et départementale (18 000€) et des écolages (72 000€). En contrepartie de ces recettes, l'école règle l'ensemble des salaires et des charges salariales des 10 professeurs (86 000€). Les traitements administratifs de l'école de musique sont réalisés par des parents et un directeur bénévoles.

Elu lors de l'Assemblée Générale annuelle, le bureau se compose de :

Patrick CARON Président, Jean-Paul WALLER Directeur, Doris ADONETH Secrétaire, Christian MEYER Trésorier, Josiane CHALVIGNAC, Marie-Claire DONTENVILLE, Antoine SABAGH, Luigi STIVALETA membres, Bernard DORGLER, Marc HEIMBURGER respectivement Adjoints de Châtenois et Scherwiller.

A partir du mois de septembre, tous les cours de Châtenois seront dispensés dans les anciens locaux du Tournesol (entrée par le jardin). Ils permettront l'enseignement de l'ensemble des instruments et notamment la batterie et la guitare jusqu'à présent enseignées uniquement à Scherwiller.

Pratiques musicales proposées en 2013-2014

Initiation musicale :

Enfants âgés de 5/6 ans (grande section maternelle), cours collectifs de 30 minutes.

Éveil au solfège :

Enfants âgés de 6/7 ans (enfants du CP), cours collectifs de 60 minutes. Les jeunes enfants découvrent le langage musical par le chant et l'utilisation d'instruments mélodiques ou rythmiques.

Formation musicale (solfège sans instrument) :

Enfants à partir de 7 ans (CE1), adultes. En cours collectifs d'une heure, les élèves étudient le solfège.

Formation instrumentale :

Enfants à partir de 7 ans (8 ans pour la guitare), adultes.

La formation instrumentale comprend :

- Des cours collectifs de formation musicale à raison d'une heure par semaine, 32 semaines par année scolaire. Obligatoires, ils font partie intégrante de la formation instrumentale.
- Des cours individuels de formation instrumentale de 30 minutes par élève et par semaine, 32 semaines par année scolaire.

Instruments enseignés :

- A partir de 7 ans : piano, violon, harpe celtique, flûte à bec, accordéon, saxo alto, saxo ténor, trompette, cor, euphonium, clairon, baryton, flûte traversière, hautbois, clarinette, trombone, tambour, caisse claire, batterie.
- A partir de 8 ans : guitare classique, électrique, jazz.

Les journées d'information et d'inscription auront lieu :

• Châtenois :

- Salle du Foyer Socio-Culturel : Jeudi 27 juin 2013 de 18h à 20h,
- Anciens locaux du Tournesol (entrée par le jardin) : Jeudi 5 septembre 2013 de 18h à 20h,

• Scherwiller :

- Maison des Associations : Vendredis 28 juin et 6 septembre 2013 de 18h à 20h.

La prérentrée est fixée du 9 au 14 septembre. La reprise des cours aura lieu le 16 septembre 2013.

Les renseignements peuvent également être pris auprès du Directeur :

M. Jean-Paul WALLER
36 rue de Dieffenthal - 67750 Scherwiller
Tél. : 03 88 92 86 92

Quoi de neuf à l'UNC ?

Hommage aux «Malgré-Nous»

L'Union Nationale des Combattants de Châtenois a participé le 25 août 2012 au Mont National à Obernai, au pied de cette croix qui veille sur la région entière, au 70^e anniversaire du décret instituant l'incorporation de force des Alsaciens-Mosellans dans l'armée allemande.

Cette commémoration en présence des hautes autorités civiles, militaires et religieuses a permis de rendre hommage aux 130 000 «Malgré-Nous», parmi lesquels 40 000 sont décédés ou ont été portés disparus entre 1942 et la fin de la guerre en 1945. Kader Arif, ministre délégué aux anciens combattants, et Philippe Richert, président du Conseil Régional d'Alsace, rehaussaient par leur présence la manifestation. Ces ordonnances du 25 août 1942 du Gauleiter Wagner, qui enrôlent de force les Alsaciens et Mosellans dans le Wehrmacht au mépris de toutes les lois internationales, vont finalement impacter trois familles sur quatre. Vingt et une classes d'âge - 1908 à 1928 - sont incorporées totalement ou partiellement en Alsace, les effectifs étant évalués à 100 000 personnes dont 30 000 Mosellans. Certains sont réformés pour raisons médicales, d'autres sont affectés sur un poste spécial, d'autres encore ont déserté après leur incorporation mettant toutefois leur famille en danger.

Parmi ses membres, l'UNC ne compte plus à ce jour que 10 «Malgré-Nous». Marcel et Martin, qui faisaient partie de la délégation castinétaine au Mont National, n'ont pu contenir leur émotion devant

cette immense croix au pied de laquelle étaient rassemblés les survivants de cette tragédie, tout en face du Mont Ste Odile, symbole de l'Alsace.

Commémoration du 8 mai

La population a assisté en nombre à la célébration de l'Armistice du 8 mai 1945. Quelque 150 personnes s'étaient rassemblées autour du monument aux morts pour cette commémoration à laquelle participent, entre autres, de nombreux anciens combattants et le Conseil Municipal des Enfants. A cette occasion, l'UNC évoqua l'inauguration du 15 juin prochain à Strasbourg d'une stèle à la mémoire des 284 soldats tués en Afrique du Nord. 25 étaient originaires des cantons de Sélestat et de Marckolsheim. Une remise de distinctions à trois appelés lors de la guerre d'Algérie a clos la cérémonie.

Devenir membre actif

«Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir» disait le Maréchal Foch. Avec 144 membres à ce jour, l'UNC de Châtenois maintient ses effectifs. Néanmoins, ses membres vieillissent et il faut un nouveau souffle.

Il est rappelé que, selon les statuts, peuvent devenir membres actifs :

- les militaires d'active et de réserve,
- les militaires appelés du contingent,
- les combattants nouvelles générations OPEX,
- les gendarmes, policiers et pompiers,
- les conjoints d'anciens combattants.

Le rôle de la Section UNC consiste à :

- assurer la défense des adhérents par des actions sociales, d'entraide et de solidarité,
- contribuer à la formation civique par le témoignage,
- animer et participer aux cérémonies patriotiques et commémoratives,
- défendre les droits du monde combattant (carte du combattant, retraite mutualiste...).

Les loisirs

L'UNC participe activement à la vie associative de la commune. Elle organise aussi des manifestations qui lui sont propres.

En 2013 :

- Jeudi le 29 août sortie détente en autocar,
- Dimanche 10 novembre repas dansant avec le traditionnel couscous.

Début 2014, la Section fêtera son 65^e anniversaire avec ses membres autour d'un repas.

Contact :

Jean-Claude MUNTZINGER

Vice-Président de la Fédération du Bas-Rhin

Président de l'UNC Châtenois

Tél. : 03 88 82 09 03

Animation Jeunesse Communauté de Communes de Sélestat

Qui sommes-nous ? La FDMJC du Bas-Rhin (www.fdmjc67.net), association Départementale de Jeunes et d'Éducation Populaire, développe en partenariat avec les collectivités locales des politiques d'animation socio-culturelle en direction de l'enfance et de la jeunesse, en partenariat avec toutes les forces vives d'un territoire. Ses buts sont :

- de fédérer et mettre en réseau ses membres et les représenter à tous les niveaux,
- de contribuer par l'animation socio-culturelle aux dynamiques de développement local, notamment rural,
- de proposer, d'accompagner et faciliter à ses membres toutes initiatives et entreprises pédagogiques favorisant à travers la vie associative, sur le plan d'un territoire :
 - la cohésion sociale,
 - l'expression de la citoyenneté des jeunes,
 - le développement culturel individuel et collectif,
 - la formation et l'information d'animateurs et de bénévoles associatifs,
 - l'ouverture sur les autres et les échanges.

Les actions présentées dans cette brochure s'inscrivent pleinement dans le cadre des éléments énoncés ci-dessus, mais aussi dans le cadre de la convention de partenariat signée entre la FDMJC du Bas-Rhin et la Communauté de Communes de Sélestat ayant pour objet le développement d'une politique d'animation en direction de l'enfance, de la jeunesse, en lien avec la vie associative et l'ensemble des forces vives volontaires du territoire. Pour en savoir plus sur l'ensemble des actions que nous menons sur la communauté de communes : n'hésitez pas à nous contacter !

INFOS - CONTACTS

Pour rencontrer les animateurs :
Communauté de Communes de Sélestat
1 rue Louis Lang - 67600 Sélestat
Tél : 03.88.58.01.60 - Fax : 03.88.82.99.30
Email : animateurs@cc-selestat.fr
Site Internet : www.cc-selestat.fr

Et bien sûr, les indispensables portables !
Omar SEFROUN >>> 06.32.63.77.67
Aline TUTIN >>> 06.82.58.84.46
Abdelkader BOUABDELLAH >>> 06.82.58.84.57

Vacances d'été 2013
9 à 17 ans

du 8 juillet au 14 août 2013

L'Aide Jardin
ENTREZ DANS LA LEGENDE !
Vendredi 30, Samedi 31 août & Dimanche 1^{er} septembre 2013
À MUTTERSCHULTZ
CONTES - ARTS DE RUE - MARJONNETTES - CONCERTS
[HTTP://AZIMUT.ORG/](http://azimut.org/)
APPEL À BÉNÉVOLES
MATHILDE 06/30/86/66/45

CINEMA PLEIN AIR
Mardi 6 août 2013
place de la Chapelle à Orschwiller
à partir de 19h30
Buvette, restauration animation sur place avec la JA O.C.F.G.
GRATUIT - TOUT PUBLIC

Avec le soutien de :

CONSEIL GÉNÉRAL BAS-RHIN
Région Alsace
Caf de Bas-Rhin

Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin

L'été 2013 au Tournesol

Pour les 3 à 6 ans, le programme d'activités de l'été aura notamment pour objectif d'éveiller la curiosité de l'enfant à l'environnement naturel qui l'entoure et, ce faisant, de le sensibiliser à des notions citoyennes. A travers différents ateliers (dessin, sortie nature, conte, bricolage...), l'enfant ira à la rencontre de Dame Nature et des petites bêtes qui y vivent. Une journée à Fraispertuis et diverses sorties (forêt de l'Illwald, piscine, zoo...) sont également prévues au courant de cet été qui sera le dernier passé dans les locaux actuels du Tournesol, puisque la structure déménagera à la Maison de l'Enfance toute proche pour la rentrée des classes de septembre 2013.

L'objectif pour les 6 à 12 ans sera en grande partie le même que pour les plus petits : sensibiliser l'enfant à la décou-

te des petites bêtes et au respect de leur environnement naturel. Entre humour et vérité scientifique, il appréhendera les secrets d'un monde fascinant et fera connaissance avec des créatures complètement loufoques. Au programme, il y aura, entre autres, des sorties à la journée (Maison de la nature, Illwald, zoo...), des ateliers d'art naturel ou de théâtre, des activités scientifiques, créatives ou sportives et des jeux de piste.

Pour les enfants de 6 à 14 ans, un séjour d'une semaine à Port Leucate est proposé chaque année. Il se déroulera du 13 au 22 août 2013 et il reste, pour une fois, encore des places disponibles. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Mme Véronique Meyer (voir coordonnées ci-dessous).

L'Espace Loisirs Enfants «le Tournesol» est ouvert tous les jours en accueil périscolaire (de 7h à 8h, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30) et pendant les vacances et les mercredis (de 8h à 18h, avec un accueil possible dès 7h).

Pour tous renseignements :

le Tournesol

119 rue du Maréchal Foch
67730 Châtenois

Tél. 03 88 82 70 08

Site : www.letournesol.org

Email : csfletournesol@wanadoo.fr

Des Conseillers Municipaux Enfants solidaires

Courant mars, le Conseil Municipal des Enfants a accueilli plusieurs membres de l'association « Les enfants de Tchernobyl » pour leur parler de la vie en Ukraine dans les zones contaminées par la catastrophe de Tchernobyl du 26 avril 1986.



En soirée, à l'Espace Les Tisserands, son président Thierry Meyer a fait une présentation à destination des adultes. La connaissance approfondie de la vie en Ukraine acquise par ces bénévoles passionnés a captivé l'auditoire.

Des populations en Ukraine, Russie et Biélorussie vivent dans des zones contaminées qui devraient être évacuées. La situation économique catastrophique de

ces pays ainsi que la volonté officielle de tourner la page font que cette évacuation n'est plus à l'ordre du jour.

Ainsi, ces populations cultivent des terrains contaminés, consomment de l'alimentation et de l'eau radioactives. Les enfants, dont l'organisme est très réceptif, sont les premières victimes de cette situation.

Depuis plus de 25 ans, le but de cette association est de faire venir des enfants de milieux défavorisés dans des familles alsaciennes durant l'été pendant trois semaines. Ce séjour dans un environnement sain permet de faire chuter le taux de césium 14 de 50%. Ces enfants affrontent alors mieux l'hiver suivant. Les séjours des petits Ukrainiens sont financés par la vente d'œufs en bois, peints en Ukraine, les pyssanki.

Nos jeunes conseillers enthousiastes ont vendu environ 380 œufs à Châtenois, ce qui permet de faire venir deux enfants ukrainiens. Durant l'été, nous essayerons d'organiser une rencontre entre ces enfants logés dans le secteur et les conseillers enfants de Châtenois.



Merci à tous, petits et grands, pour leur engagement.

Contact:

Les enfants de Tchernobyl
Résidence « Les Provinces »

1a rue de Lorraine
68840 Pulversheim

lesenfantsdetchernobyl@gmail.com

<http://www.lesenfantsdetchernobyl.fr>

Tél.: 06 73 15 15 81

Championnat d'Europe de judo à Paris Bercy

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le judo club de Châtenois s'est déplacé en bus à Paris Bercy, à l'occasion du championnat d'Europe de judo le 10 février 2013.

52 paires d'yeux ont pu admirer les grands champions et championnes mondialement connus tels Teddy Riner, Lucie Decosse, Automne Pavia, Gévrise Emrane, Ugo Legrand, Priscilla Gneto, Audrey Tcheuméo et beaucoup d'autres.

Messages d'encouragement et applaudissements ont fusé dans les tribunes de Bercy. Tous nos judokas ont pu se rendre compte du chemin restant à parcourir avant de passer les portes de Bercy.

C'est avec des souvenirs plein la tête que les enfants sont rentrés bien fatigués à Châtenois.

L'ambiance au sommet durant cette journée permet d'envisager de futures sorties.



Une maquette du clocher de l'Eglise offerte à Châtenois

Lors de la fête patronale le 21 avril dernier, la paroisse St Georges a eu le plaisir d'accueillir les Compagnons du Devoir et du Tour de France. A cette occasion, Lucas Lefort a présenté et remis la maquette du clocher de l'église à l'échelle 1/10^e. Véritable « chef-d'œuvre », cette maquette a permis au jeune compagnon de valider son apprentissage et d'être admis dans la grande famille des Compagnons du Devoir.

Lucas Lefort, originaire de Châlons-en-Champagne, a débuté son apprentissage en 2006. Comme le veut la tradition, il a effectué son Tour de France. Il a séjourné à Troyes, Dijon, Avranches, Gap, Bruxelles, au Québec et à Colmar, ultime étape de son apprentissage. A la recherche de son « chef-d'œuvre », son choix s'est porté sur la réalisation de la maquette du clocher de notre église. Après avoir présenté une maquette sommaire, les Compagnons charpentiers sédentaires ont donné leur agrément en novembre 2012. Plus de 700 heures de travail ont été nécessaires pour élaborer cette maquette. Le travail devait être achevé pour le 19 mars 2013, fête de la St Joseph, patron des compagnons charpentiers. Lucas Lefort a été reçu compagnon et porte désormais le nom de CHAMPAGNE LA FIDELITE. Aujourd'hui, il a quitté Colmar pour élire domicile pour un an à Auxerre.

Si le « chef-d'œuvre » a été totalement réalisé par Lucas Lefort, il a pu bénéficier du parrainage de Jocelyne Emeriaud, Castinétaine bien connue puisque avec son mari Jean-Paul, ils perpétuent la tradition familiale et gèrent les Ets Berger. C'est par la volonté de son père, René Berger soutenu par le maire Frédéric Koch et l'ensemble du conseil municipal, que les compagnons charpentiers se sont installés à Châtenois en 1977. Ils y sont restés jusqu'en 1997, date à laquelle ils se sont repliés à Wintzenheim suite à l'incendie qui a détruit l'ancienne salle des fêtes rue des Vosges.

Jocelyne et Jean-Paul sont tous les deux Compagnons du Devoir ; Jocelyne a été adoptée à la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière à Troyes en 2004 et reçue 1^{re} femme compagnon charpentier en 2007 à Strasbourg.

La maquette, mise à disposition par les Compagnons, est actuellement visible à l'église St Georges où elle occupe fièrement sa place dans le coin patrimoine.

Le 15 septembre prochain, lors de la Journée du Patrimoine, la maquette sera remise officiellement à la commune de Châtenois.

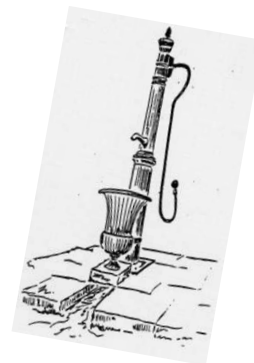


Association des Amis du Badbronn

Depuis sa création en janvier 1997, l'association des Amis du Badbronn organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année dans le but de promouvoir les loisirs des résidents de l'établissement.

La fête du Badbronn aura lieu cette année le dimanche 8 septembre à l'Espace Les Tisserands.

Par ailleurs, les résidents ont la possibilité de participer à de nombreuses activités. L'atelier plumes, les jeux de mémoire, la belote, l'atelier lecture, le loto, la chorale, l'atelier « discussion en alsacien » ont lieu toutes les semaines avec l'aide des bénévoles. Tous les mois, la médiation animale, les soins esthétiques et de détente sont animés par des intervenants extérieurs.



Chaque événement de l'année (Noël, fête des rois, carnaval, Pâques, vin nouveau) est l'occasion pour l'association, en collaboration avec l'animatrice, d'organiser un après-midi convivial.

Cette année, l'association a le projet de faire installer dans le parc un parasol et une grande table en bois. Les résidents pourront ainsi pleinement profiter du cadre champêtre pour différentes animations: gymnastique douce, jeux de cartes, repas, détente entre amis ou en famille.

Le don de 1 500€ du Lion's Club pour soutenir cette action permet de financer partiellement le projet. Au nom des anciens, l'association, est reconnaissante de tout geste de générosité qui permettra de finaliser l'installation de cet espace détente.



Le barbecue dans le parc de la maison de retraite



Montée du Maiabaum

Depuis le 30 avril à midi, l'emblème national flotte sur le Hahnenberg.

Particulièrement dynamique, bien structurée et efficace, la classe 1953 de Châtenois était à la manœuvre pour ériger l'arbre de Mai, aidée en cela par les membres de l'Amicale du Hahnabari.

Le temps humide et couvert n'a pas entamé un seul instant la bonne humeur et l'ardeur de la centaine de présents. Plus de 260 personnes avait pris place, le lendemain 1^{er} mai, sous les chapiteaux montés par l'OMS au lieu-dit S'MAIABAUIM PLATZEL. Quelle ambiance lors des retrouvailles ! Les membres de la classe, forte d'une cinquantaine de personnes regroupées autour des responsables Prosper et Denise Baumgarten, faisaient plaisir à voir alors qu'ils regar-

daient les photos prises à l'école primaire et celles du jour de la première communion ; de l'émotion pour certains, une immense joie pour d'autres et une petite larme pour ceux qui ne sont hélas plus là...

Roger Vautrinot, président de l'Amicale, remercia la classe 1953, Monsieur le Maire Jean-Jacques Goldstein qui honorerait de sa présence les festivités, les commerçants, les représentants de la classe 1954 concernés l'an prochain, ainsi que toute personne ayant pris part à la réalisation de cette manifestation.

Il fit observer un instant de recueillement à la mémoire de tous les disparus des classes 1935 à 1953.

Concocté par les cuisiniers hors pair de l'Amicale, un excellent repas fut en-

suite servi, la journée se terminant en chansons avec la reprise en chœur du S'MAIABAUIM LIEDEL de Joseph Brunstein, l'hymne de l'Amicale.

Roger Vautrinot donne rendez-vous aux membres de la classe 1953, fin août, pour la descente de l'emblème.

Comité organisateur – Classe 1953 :

Prosper et Denise Baumgarten
Gaby Bassa – Bortmann
Josiane Dorgler – Schmitt
Roland Dontenville
Odile Nartz – Bortmann
Charles Koch
Jean-Marc Oppermann
Charlotte Herzog – Gelly
Christian Ottenwaelder
Serge Ligner
Martine Sabatier – Ziegler



Smictom: OPTIMO, un dispositif de suivi des entrants en déchèteries

En cohérence avec la stratégie d'élaboration d'actions visant à favoriser le tri et la réduction des déchets, le SMICTOM lance OPTIMO, un dispositif de suivi des entrants en déchèteries.



En Alsace Centrale, les déchèteries sont la première source de recyclage des déchets :

- plus de la moitié des déchets que nous produisons y est apportée,
- et 78 % des déchets déposés sont valorisés grâce aux 15 filières de récupération.

Pour optimiser encore plus les déchèteries, recycler et valoriser davantage, réduire les tonnages de déchets et maîtriser nos coûts, le SMICTOM doit connaître plus finement leur fonctionnement : fréquentation par jour, par heure et par période, nombre moyen de visites par an et par type d'utilisateur.

Fin mai : 20 000 demandes de cartes enregistrées

Fin mai, le SMICTOM enregistre environ 20 000 demandes de cartes de la part des usagers, qu'il s'agisse de particuliers ou de professionnels.

Le potentiel estimé est de 63 500 demandes de cartes. Nous avons donc atteint 31% de notre objectif.

Au courant du mois de juin, ces cartes seront envoyées par courrier aux usagers qui en ont fait la demande.

Dès le 1^{er} juin, des animateurs dédiés au dispositif en déchèterie

La mise en œuvre du dispositif démarre le 1^{er} juin avec la présence pendant trois mois sur chaque déchèterie d'un animateur chargé de répondre aux questions des usagers et de les inviter, le cas échéant, à demander une carte.

Ces mêmes animateurs interrogeront

aussi les usagers sur les bonnes idées de réduction de déchets qu'ils appliquent déjà. Le SMICTOM pourra ainsi répertorier ces bonnes idées, en vue de les diffuser plus largement à l'ensemble des usagers.

A partir de juillet, les barrières seront baissées

A partir du 1^{er} juillet 2013, les barrières placées aux entrées des 8 déchèteries d'Alsace Centrale seront baissées. Les usagers devront présenter une carte devant le lecteur de borne.

Jusqu'au 31 août, s'ils n'ont pas encore de carte (demande de carte en traitement ou demande de carte à faire), ils auront toutefois toujours la possibilité d'accéder aux déchèteries.

Conseils d'utilisation de la carte :

- pour faciliter la présentation de la carte devant la borne, serrez la voiture à gauche comme lorsque vous entrez dans un parking ;
- la carte est à présenter devant le lecteur de carte de la borne, elle ne s'insère pas dans la borne ;
- après présentation de la carte, la barrière se lève puis se referme derrière votre véhicule. L'utilisateur suivant doit à son tour présenter sa carte ;
- si la barrière ne s'ouvre pas, l'animateur viendra vous donner les explications utiles.



Le 1^{er} septembre, il faudra obligatoirement une carte pour entrer en déchèterie

En septembre, il faudra obligatoirement posséder une carte pour entrer en déchèterie. De plus, l'accès aux déchèteries les samedis sera réservé aux particuliers.

Autre nouveauté : les déchèteries placées sous vidéo-protection

A partir de mi-juillet, l'ensemble des 8 sites sera placé sous vidéoprotection,

augmentant ainsi la sécurité sur les sites et réduisant le risque de vol. Les sites de Scherwiller et de Sainte-Marie-aux-Mines en sont déjà équipés. Les travaux sont actuellement en cours sur le site de Mackenheim.

Rappel aux usagers

Le SMICTOM rappelle que les agents de déchèterie ont pour mission l'accueil du public, l'orientation des usagers (bon tri des matériaux), le respect des consignes de sécurité et la facturation des matériaux déposés par les professionnels. Les agents n'ont pas l'obligation d'aider au port de charges.

En effet, il faut comprendre que si les agents devaient systématiquement aider au déchargement, c'est de manière répétitive qu'il leur faudrait porter des charges, augmentant ainsi les risques de TMS (troubles musculo-squelettiques).



Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Alsace Centrale

2, rue des Vosges - 67750 SCHERWILLER

Tél. : 03 88 92 27 19

Fax : 03 88 92 27 01

Messagerie : courrier@smictom-alsacecentrale.fr

Site Internet : www.smictom-alsacecentrale.fr

Les pesticides dans nos jardins

Les pesticides sont largement utilisés par les particuliers et les jardiniers amateurs. Les plus courants sont les herbicides employés pour détruire les herbes mais il existe également des fongicides pour lutter contre les champignons, des insecticides pour éliminer les insectes, des rodenticides contre les rongeurs, etc. L'utilisation de ces produits n'est pas sans conséquences :

• Pollution de l'eau :

Les désherbants appliqués sur des surfaces imperméables (pavés, bitume, etc.), des allées en pente ou à proximité d'un point d'eau (caniveau, fossé, cours d'eau, etc.) provoquent une forte pollution de l'eau !

En effet, les eaux pluviales sont conduites vers les stations d'épuration qui ne traitent pas les pesticides.

• Santé :

Les pesticides autorisés dans les jardins sont nocifs pour la santé. Ils affectent les personnes directement lors de l'application ou indirectement par l'eau que nous buvons ou l'air que nous respirons.

• Toxicité pour les auxiliaires :

Les pesticides détruisent aussi les animaux indispensables à la vie du jardin : les vers de terre, les auxiliaires (coccinel-

les, punaises, etc.) et les pollinisateurs (abeilles, bourdons, etc.).

• Erosion :

La terre désherbée chimiquement et laissée nue est plus sujette à l'érosion, aux inondations, aux coulées de boue, etc.

• Tassement et stérilité du sol :

La terre laissée nue se tasse et s'asphyxie rapidement lors de fortes pluies. Les traitements tuent les micro-organismes et les vers de terre qui sont pourtant les moteurs naturels de la fertilité.

• Industries à risques :

Plus on emploie de pesticides, plus on favorise la production et le transport de matières dangereuses.

En outre, les résidus de pesticides sont des déchets dangereux et coûteux à éliminer.

Avant de les utiliser, soyez plus tolérants vis-à-vis des herbes spontanées et des insectes et pensez aux techniques alternatives.

Une question s'impose :

Qu'est-ce qui est dérangeant : un jardin avec des herbes spontanées ou une eau polluée ?

Il est également important de respecter les conditions d'application des produits phytosanitaires :

- ne pas traiter lorsqu'il pleut, lorsqu'il y a du vent et lorsque la température est supérieure à 25°C,
- respecter les ZNT (Zones à Non Traiter) : minimum 5 m autour d'un cours d'eau ou d'un point d'eau,
- éliminer correctement les bidons vides (déchèterie),
- se protéger : gants, bottes, combinaisons, lunettes et masque sont les équipements nécessaires pour traiter dans des conditions de sécurité pour la santé humaine.

Rédigé par la FREDON Alsace, avec le concours financier de la Région Alsace et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse



Emmaüs Centre Alsace fête ses 30 ans!

Emmaüs Centre Alsace tient à remercier toutes les personnes qui ont d'ores et déjà participé à cette grande aventure.

Durant toutes ces années, les dons et les implications de chacun ont permis de faire évoluer et d'agrandir la communauté.

Aujourd'hui, Emmaüs Centre Alsace est une communauté qui accueille 42 compagnons à Scherwiller et 25 contrats

aidés à Sélestat. Elle gère au quotidien la récupération d'objets et de textile pour leur redonner une seconde vie à travers leurs deux salles de ventes. Emmaüs Centre Alsace est un partenaire solidaire de développement durable.

Tout au long de cette année particulière, Emmaüs Centre Alsace propose chaque 1er week-end du mois des rencontres sur des thèmes divers, ainsi que des ventes spéciales.

**Renseignements
et contact du lundi au samedi:**

6 Place Abbé Pierre
67750 SCHERWILLER

Tél.: 03 88 82 05 24

Web: emmaus-alsace.com



Louer votre vélo à assistance électrique au CCA

De mai à septembre 2013, le CCA met à disposition des vélos à assistance électrique à l'instar de 20 autres stations alsaciennes!

Renseignements / Location:

Centre de la Randonnée
Marcel Rudloff Châtenois
Tél.: 03 88 92 26 20

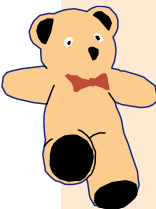
Du lundi au samedi de 8h à 20h
Le dimanche sur réservation

<http://www.cca-chatenois.fr>
<http://moveoalsace.wordpress.com>



Carnet du 16 novembre 2012 au 15 mai 2013

NAISSANCES



- 3 décembre: MEYER Malo Alain Jean, fils de MEYER Nicolas et de BALDENSPERGER Nadine
- 7 décembre: RIEGEL MANDRILLON Sacha Paul Hubert, fils de MANDRILLON Vincent et de RIEGEL Anne-Sophie
- 28 décembre: BREGLER Maxence Ludovic, fils de BREGLER Olivier et de RAYNAL Laurence
- 11 janvier: RAGINEL Calvin, fils de RAGINEL Tony et de LECLERCQ Séverine
- 14 janvier: PECNIK Emilie Sylviane, fille de PECNIK Cédric et de LEYSER Catherine
- 14 janvier : PECNIK Marie Rosa Louise, fille de PECNIK Cédric et de LEYSER Catherine
- 24 janvier: LALLEMENT Siriane, fille de LALLEMENT Jérôme et de DJELLA Djamilia
- 27 janvier: MAZZOTTA Clara, fille de MAZZOTTA Jessica
- 29 janvier: LENTZ Clara, fille de LENTZ Laurent et de SCHIEBER Aurélie
- 29 janvier: BLÉ Louison, fille de BLÉ François-Xavier et de MAETZ Léa
- 9 février: BILGER Yoan Jean Bernard, fils de BILGER Fabien et de STEMMER Julie
- 15 février: CIGONY Ambre Minia Christiane, fille de CIGONY Guillaume et de SEGUIN Cynthia
- 1 mars: FIXARY Laure Marie Pia, fille de FIXARY Antoine et de LAUGEL Magali
- 6 mars: ANCEL Louis André Serge, fils de ANCEL Raphaël et de TREVISAN Myriam
- 10 mars: WEISS Shaina, fille de WEISS Christian et de SERRA Sandrine
- 14 mars: MORNET Louise Emma Claudia, fille de MORNET Nicolas et de STROEBEL Catherine
- 22 mars: BAUMEIER Pauline Patricia, fille de BAUMEIER Fabrice et de STRAZISAR Sandrine
- 31 mars: HERT Maelo Marcel Patrick, fils de HERT Matthieu et de HERZOG Murielle
- 1 avril: CASPAR Anna Sylvie, fille de CASPAR Eric et de MEISS Mélanie
- 17 avril: GÜL İnci, fille de GÜL Ceyhan et de UYGUN Nurten

NOCES



Noces d'Or

- 26 déc. 1962: FORNER André et BRAMBACH Suzanne
- 5 janvier 1963: ENGEL Raymond et ROSENBERG Léonie
- 13 avril 1963: HAUSS Martin et OBRI Marthe

Noces de Diamant

- 11 avril 1953: GERBER Armand et REINLING Liliane

DECES

- 16 nov.: SUTTER Marcel
- 28 nov.: GLESSINGER née HABLITZEL Marguerite
- 2 déc.: FRECH Marcel
- 2 déc.: KOHLER Charles
- 5 déc.: PETERMANN Marc
- 20 déc.: MAEDER Henri
- 21 déc.: BAHLOUL Jean-Louis
- 25 déc.: LOEHR née HEINRICH Marie-Madeleine
- 26 déc.: METZGER née HEINRICH Henriette
- 28 déc.: SCHERGELL née SCHWAB Mathilde
- 10 janv.: BONNET née RAUSCHER Corinne
- 12 janv.: SCHAELEBAUM née KNECHT Germaine
- 21 janv.: HERRENBERGER née MUHR Annie
- 23 fév.: BIRLING née SCHNEIDER Augustine
- 27 fév.: SCHMITT née GOETTELMAANN Charlotte
- 16 mars: BABINOT Claude
- 26 mars: PIERROT née OTT Lucie
- 27 mars: IDOUX née KEMPF Irène
- 29 mars: DANNER née REINBOLT Marthe
- 30 mars: LIGNER née SCHEIBLING Claire
- 8 avril: SCHNEIDER Joseph
- 9 avril: SCHOEPP Bernard
- 15 avr.: GOLLING née GOETTELMAANN Marie-Alice
- 9 mai: ANSEL Bernardine Gabrielle
- 10 mai: SCHREIBER Arthur
- 11 mai: SPRAUER Francis
- 12 mai: BOSSERT née FRECH Marie-Louise
- 14 mai: ELSAESSER Raymond

MARIAGES

- 24 novembre: BLONDY Cyril avec MOINY Valérie
- 23 février: MICHEL Yann avec COLLET Delphine
- 23 mars: BULOUE Aurélien avec MASSY Ophélie
- 13 avril: MEISS Nicolas avec JACOB Angélique
- 20 avril: WISSHAUPT-CLAUDEL Thomas avec GENIN Isabelle
- 11 mai: BOHN Alexis avec BOSSART Joelle Alice



Calendrier des manifestations du 2^e semestre 2013

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Juillet				
Mercredi 3	20 h 30	Concert de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg	Commune	Espace Les Tisserands
Dimanche 7	20 h	Concert de musique ukrainienne par l'ensemble Plaï - Entrée libre, plateau	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller et la Paroisse	Eglise St Georges
Mardi 9	18 h 30	Visite guidée gratuite de Châtenois en compagnie d'un veilleur de nuit et dégustation de produits locaux	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 00	RDV devant l'OT
Samedi 13	19 h	Fête à l'ancienne	OMS	Allée des Bains
Dimanche 14	La journée	Marché aux puces	OMS	Autour du terrain de football
Lundi 15	11 h	Pot de bienvenue pour les touristes	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Mairie
Mardi 16	18 h 30	Visite guidée gratuite de Châtenois en compagnie d'un veilleur de nuit	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 00	RDV devant l'OT
Mercredi 17	17 h 30	Visite guidée gratuite du sentier apicole et dégustation	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 01	RDV devant l'OT
Samedi 20	19 h	Fête folklorique	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
Dimanche 21	18 h	Heure musicale sur l'orgue Silbermann par Sabine Dietrich - Entrée libre	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Eglise St Georges
Mardi 23	18 h 30	Visite guidée gratuite de Châtenois en compagnie d'un veilleur de nuit	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 00	RDV devant l'OT
Mardi 23	De 17 h à 21 h	Stands de producteurs et artisans locaux	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Remparts
Mardi 23	21 h	Heure musicale	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Remparts
Mercredi 24	17 h 30	Visite guidée gratuite du sentier viticole et dégustation	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 01	RDV devant l'OT
Jeudi 25	9 h	Marche de la Saint-Jacques (renseignements et inscription au 03 88 82 75 00)	Association des 10 Communes Touristiques du Haut-Koenigsbourg - Route des Vins d'Alsace	De Dieffenthal jusqu'à Bergheim
Dimanche 28	18 h	Heure musicale sur l'orgue Silbermann par Sabine Dietrich. Entrée libre	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Eglise St Georges
Lundi 29	11 h	Pot de bienvenue pour les touristes	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Mairie
Mardi 30	18 h 30	Visite guidée gratuite de Châtenois en compagnie d'un veilleur de nuit	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 00	RDV devant l'OT
Mercredi 31	17 h 30	Visite guidée gratuite du sentier apicole avec dégustation	Inscription à l'OT au 03 88 82 75 00	RDV devant l'OT
Août				
Mardi 6	RDV devant l'OT à 18h30	Visite guidée gratuite de Châtenois en compagnie d'un veilleur de nuit	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 00	Visite commentée de la commune avec description de la Mairie, du quartier des Remparts et de l'Eglise St-Georges puis dégustation de produits locaux
Mardi 6	20 h	Réception des touristes	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
Mercredi 7	17 h 30	Visite guidée gratuite du sentier viticole avec dégustation	Inscription à l'OT: 03 88 82 75 00	RDV devant l'OT
Vendredi 9	L'après-midi	Animation Jeunesse (Comcom Sélestat)	ELT	
Dimanche 11	18 h	Heure musicale sur l'orgue Silbermann par Sabine Dietrich. Entrée libre	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Eglise St Georges
Mardi 13	RDV devant l'OT à 18 h 30	Visite guidée gratuite de Châtenois en compagnie d'un veilleur de nuit	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 00	Visite commentée de la commune avec description de la Mairie, du quartier des Remparts et de l'Eglise St Georges
Mardi 13	De 17 h à 21 h	Stands de producteurs et d'artisans locaux	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Remparts
Mardi 13	21 h	Heure musicale	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Remparts
Mercredi 14	17 h 30	Visite guidée gratuite du sentier apicole avec dégustation	Inscription à l'OT au 03 88 82 75 00	RDV devant l'OT
Dimanche 18	18 h	Heure musicale sur l'orgue Silbermann par Sabine Dietrich - Entrée libre	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Eglise St Georges
Dimanche 18		Repas descente du Maiabaum	Amicale du Hahnebari	Maiabaumplatzl
Mardi 20	18 h 30	Visite guidée gratuite de Châtenois en compagnie d'un veilleur de nuit et dégustation de produits locaux	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 00	RDV devant l'OT
Mardi 20	De 17 h à 20 h 30	Don du sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
Mercredi 21	17 h 30	Visite guidée gratuite du sentier viticole et dégustation	Inscription à l'OT au 03 88 82 75 00	RDV devant l'OT
Dimanche 25	18 h	Heure musicale sur l'orgue Silbermann par Sabine Dietrich - Entrée libre	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Eglise St Georges
Mardi 27	18 h 30	Visite guidée gratuite de Châtenois en compagnie d'un veilleur de nuit	Inscription à l'OT au 03 88 88 75 00	RDV devant l'OT
Mercredi 28	17 h 30	Visite guidée gratuite du sentier apicole et dégustation	Inscription à l'OT: 03 88 82 75 00	RDV devant l'OT
Septembre				
Samedi 7		30 ^e anniversaire de l'OMS	OMS	
Samedi 7	15 h	Inauguration de la maison des associations		
Dimanche 8	De 9 h à 17 h	Mini jeux olympiques		C.C.A
Dimanche 8	La journée	Fête du Sport	OMS	C.C.A
Dimanche 8	De 12 h à 18 h	Fête du Badbronn	Les Amis du Badbronn	Espace Les Tisserands
Dimanche 15	La journée	Journée du Patrimoine - Inauguration de la passerelle aux remparts	Commune	
Dimanche 15		12 ^e anniversaire de la restauration des Remparts	Commune	Remparts
Vendredi 20	De 18 h 30 à 19 h 30	Inscription au marché aux vêtements et jouets d'enfants	Les P'tits Bouchons	Sas de la bibliothèque à l'Espace Les Tisserands
Samedi 28		Spectacle « Les Offenbachiales »	Foyer Socio-Culturel	Espace Les Tisserands
Octobre				
Samedi 5	De 9 h à 13 h	Marché aux vêtements et jouets d'enfants	Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Dimanche 6	La journée	Fête du Vin Nouveau	OMS	Place de la Mairie
Vendredi 11	19 h 30	Accueil des nouveaux habitants	Commune	Espace Les Tisserands
Dimanche 13	De 12 h à 18 h	Fête paroissiale		Espace Les Tisserands
Dimanche 27	14 h	Loto pour les enfants et leurs parents	Lor'Run et les P'tits Champions	Espace Les Tisserands
Novembre				
Samedi 2	20 h 30	Spectacle « Nasreddine Hodja, Au Pays des Etoiles » (dans le cadre du Téléthon)	Par les Féfé'stat et Havada Dans	Espace Les Tisserands
Dimanche 3	17 h	Spectacle « Nasreddine Hodja, Au Pays des Etoiles » (dans le cadre du Téléthon)	Par les Féfé'stat et Havada Dans	Espace Les Tisserands
Mardi 5	De 17 h à 20 h 30	Don du sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
Dimanche 10	De 12 h à 18 h	Repas dansant	UNC	Espace Les Tisserands
Lundi 11		Armistice	Commune	Espace Les Tisserands
Les 16 et 17		Exposition avicole	Société d'Aviculture	Espace Les Tisserands
Dimanche 24	De 12 h à 18 h	Fête de Noël de l'APEI	APEI	Espace Les Tisserands
Samedi 30	19 h	Concert Chorale en Choeur avec Vonarb	OT - Paroisse	Eglise St Georges
Décembre				
Dimanche 1	La journée	St Nicolas	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Scherwiller
Mardi 3		Fête de Noël du Judo	Club de judo	Espace Les Tisserands
Vendredi 6		Téléthon		Espace Les Tisserands
Jeudi 12		Fête de Noël	Association des Artisans Retraités d'Alsace	Espace Les Tisserands
Dimanche 8	12 h	Fête de Noël des personnes âgées	Commune	Espace Les Tisserands
Samedi 14		Fête Ste Barbe	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Espace Les Tisserands
Mardi 17	20 h	Concert des enfants de St Petersburg	OT - Paroisse	Eglise St Georges

Directeur de la publication : Jean-Jacques GOLDSTEIN, Maire • Rédaction : la Municipalité et la sous-commission du bulletin municipal

• Responsable: Olivier ECKERT, Adjoint au Maire • Crédit photo: Commune de Châtenois, Red Act • Imprim'lingo • Dépôt légal : Juin 2013